

Groupe Cassiopée

Fiche Tarifaire

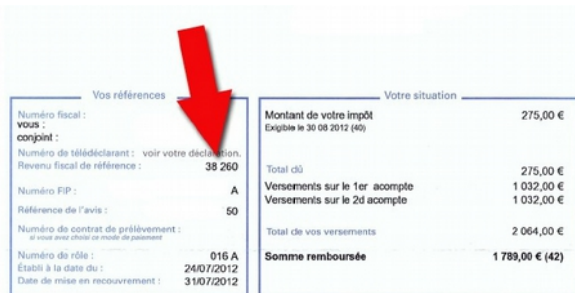
1/ L'adhésion

Les adhésions servent au fonctionnement du mouvement des éclaireurs et éclaireuses au niveau national. Cette année, pour la première fois, le tarif des adhésions dépend de votre quotient familial, c'est à dire votre revenu fiscal de référence (voir image ci-après) divisé par votre nombre de parts fiscales. Le système est basé sur la confiance, nous ne vous demanderons pas de justificatif.

Tarif des adhésions		
Quotient familial (*)	1 ^{er} enfant	2d et suivants
< 9 600 €	20	15
de 9601 à 16 800 €	60	45
de 16 801 à 26 400 €	90	70
> 26 401 €	120	90

(*) Quotient familial = revenu fiscal de référence / Nbre de parts

Les foyers imposés ont droit à une réduction de 66 % de ces montants



Vos références	Votre situation
Numéro fiscal : vous : conjoint : Numéro de télédéclarant : voir votre déclaration, Revenu fiscal de référence : 38 260 Numéro FP : A Référence de l'avis : 50 Numéro de contrat de prélèvement : si vous avez choisi ce mode de paiement Numéro de rôle : 016 A Établi à la date du : 24/07/2012 Date de mise en recouvrement : 31/07/2012	Montant de votre impôt Exigible le 30 08 2012 (40) 275,00 € Total dû : 275,00 € Versements sur le 1 ^{er} acompte : 1 032,00 € Versements sur le 2 ^d acompte : 1 032,00 € Total de vos versements : 2 064,00 € Somme remboursée : 1 789,00 € (42)

Cette année, le groupe Cassiopée vous demande une participation à ses frais de fonctionnement à hauteur de 6 euros par enfants. Cette participation n'est pas obligatoire. Le bulletin d'adhésion qui vous est fourni la prévoit, mais vous pouvez la raturer.

2/ Les 10 week-end

Le tarif des week-end revient entièrement au groupe Cassiopée. Il sert à nourrir vos enfants, à renouveler le matériel, à payer les formations BAFA des respos, etc.

Cette année, nous vous demandons de payer la totalité des week-end en début d'année. Cela simplifiera grandement l'accueil de vos enfants parfois un peu trop long. Cela permet aussi de diminuer les tarifs de 10 %, c'est à dire de vous offrir un week-end.

Tarif pour les 10 week-end		
	1 ^{er} enfant	2d et suivants
Tarif de base	153	126
Tarif CAF (*)	126	108

(*) Le tarif CAF pour un coefficient familial < 764 euros

Vous êtes libres de choisir de faire un, trois ou neuf chèques, qui seront encaissés en début d'année, en début de trimestre, ou chaque mois.

Chèques à remettre lors de l'inscription			
Dates d'encaissement	Septembre	Septembre, janvier et avril	Chaque mois, de septembre à mai
153	1x153	1x56 + 2x50	9x17
126	1x126	1x46 + 2x40	9x14
108	1x108	1x38 + 2x35	9x12

3/ Week-end d'essai

Pour les nouveaux, nous conservons la possibilité de faire un week-end d'essai. La participation demandée est de 17 euros.